

***LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.***

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

**LA CHAMBRE DE COMMERCE
DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.**

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Administration	16
Annexe B - Subventions et contributions - projets	16
Annexe C - Frais généraux et d'administration	17
Annexe D - Gestion de projets	18
Annexe E - Services aux membres	19



**Nadeau Picard
& Associés, CPA**

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Chambre de Commerce de la région d'Edmundston Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Chambre de Commerce de la région d'Edmundston Inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus de levées de fonds et de services aux membres pour lesquels il n'est pas possible d'obtenir de façon satisfaisante suffisamment d'éléments probants pour obtenir une assurance qu'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces apports s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des apports reçus, de l'actif à court terme et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations du budget de La Chambre de commerce de la région d'Edmundston Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 2024, de sorte que celles-ci n'ont pas fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Le 25 juin 2024

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget (non audité)	2024	2023
PRODUITS			
Administration (annexe A)	118 065 \$	125 367 \$	121 063 \$
Tournoi de golf	-	-	22 876
Repas d'affaires et autres activités	51 400	19 981	5 420
Subventions - gestion de projets	293 128	237 828	281 515
Subventions et contributions - projets (annexe B)	-	50 473	83 883
Gala de la PME	170 888	152 776	147 700
Commandites - Cube chanceux	14 500	-	12 000
Subventions salariales	10 850	11 529	3 825
Autres	8 750	4 864	3 526
	667 581	602 818	681 808
CHARGES			
Frais généraux et d'administration (annexe C)	150 037	171 148	104 729
Tournoi de golf	-	-	16 110
Repas d'affaires et autres activités	29 400	14 072	5 560
Gestion de projets (annexe D)	293 128	237 830	269 545
Services aux membres (annexe E)	-	50 473	83 883
Gala de la PME	163 850	171 058	155 501
Cube chanceux	18 750	6 868	16 345
	655 165	651 449	651 673
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES			
	12 416 \$	(48 631) \$	30 135 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2024

			2024	2023
	Investis en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	4 596 \$	240 264 \$	244 860 \$	214 725 \$
Excédent (insuffisance) des produits				
sur les charges (note 10)	(1 280)	(47 351)	(48 631)	30 135
SOLDE À LA FIN	3 316 \$	192 913 \$	196 229 \$	244 860 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.


BILAN

31 mars 2024

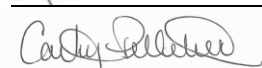
	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	31 114 \$	29 067 \$
Encaisse, intérêts au taux de 2,5 %	16 033	81 033
Épargnes à terme (note 3)	149 898	146 869
Débiteurs (note 4)	31 376	35 429
Subventions et contributions à recevoir (note 5)	57 167	58 991
Frais payés d'avance	-	1 123
	285 588	352 512
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	3 316	4 596
	288 904 \$	357 108 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 8)	37 537 \$	24 850 \$
Produits reportés - Projets (note 9)	55 138	47 398
Portion à court terme de la dette à long terme	-	40 000
	92 675	112 248
ACTIF NET		
Investis en immobilisations corporelles	3 316	4 596
Non affecté	192 913	240 264
	196 229	244 860
	288 904 \$	357 108 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 12)

Approuvé par,



_____, administrateur



_____, administrateur

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 631) \$	30 135 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 280	1 794
	(47 351)	31 929
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	27 427	(35 794)
	(19 924)	(3 865)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(3 029)	(80 267)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(62 953)	(84 132)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	110 100	194 232
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	47 147 \$	110 100 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	31 114 \$	29 067 \$
Encaisse, intérêts au taux de 2,5 %	16 033	81 033
	47 147 \$	110 100 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi sur les chambres de commerce (partie II), regroupe des entreprises et professionnels d'Edmundston et de la région dans le but de défendre leurs intérêts communs. De plus, elle assure la gestion de projets gouvernementaux. Elle est enregistrée à titre d'organisme à but non lucratif et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés de la vente des droits d'entrées aux activités, des repas et des autres produits sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Comptabilisation des revenus de loyer

Les revenus de loyer sont constatés à titre de produits selon les modalités de location.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Comptabilisation des revenus de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilisation d'exercice.

Comptabilisation des cotisations aux membres

Les cotisations sont constatées à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier. Parmi les apports de services reçus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC. à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. ÉPARGNES À TERME

	2024	2023
Épargne à terme, 4,10 %, échéant le 12 juillet 2024	80 000 \$	80 000 \$
Épargne à terme, 4,53 %, échéant le 11 septembre 2026	69 898	66 869
	149 898 \$	146 869 \$

4. DÉBITEURS

	2024	2023
Clients	8 825 \$	3 728 \$
Taxes de vente à recevoir	18 520	27 670
Intérêts	4 031	4 031
	31 376 \$	35 429 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

5. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2024	2023
Agence de promotion économique du Canada Atlantique	- \$	14 255 \$
Communauté rural du Haut Madawaska	-	4 273
Cooperative avenue NB	14 392	3 930
Madawaska Maliseet First Nation	-	4 273
Opportunité NB	-	14 449
Travail NB	42 775	12 105
Ville d'Edmundston	-	5 706
	57 167 \$	58 991 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	44 596 \$	43 808 \$	788 \$	985 \$
Matériel informatique	79 397	76 869	2 528	3 611
	123 993 \$	120 677 \$	3 316 \$	4 596 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % et garantie par l'épargne rachetable.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Fournisseurs	24 609 \$	14 541 \$
Frais courus	7 345	7 000
Salaires à payer	5 583	3 309
	37 537 \$	24 850 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

9. PRODUITS REPORTÉS - PROJETS

	2024	2023
Solde au début	47 398 \$	1 339 \$
Moins: Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(47 398)	(1 339)
Plus: Montant reçu pour l'exercice suivant	55 138	47 398
Solde à la fin	55 138 \$	47 398 \$

10. ACTIF NET

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations corporelles ainsi que les sommes non affectées sont calculées de la façon suivante:

	2024	2023
Variation nette de l'investissement en immobilisations		
corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 280) \$	(1 794) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 631)	30 135
Imputation dans l'investissement en immobilisations corporelles	1 280	1 794
	(47 351) \$	31 929 \$

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Débiteurs	4 053 \$	(18 651) \$
Frais payés d'avance	1 123	181
Subventions et contributions à recevoir	1 824	(55 920)
Créditeurs et frais courus	12 687	(7 463)
Produits reportés - Projets	7 740	46 059
	27 427 \$	(35 794) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 8 058 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	1 896 \$
2026	1 896 \$
2027	1 896 \$
2028	1 896 \$
2029	474 \$

L'organisme loue un immeuble dont le montant des versements totalise les coûts reliés aux impôts fonciers, aux frais d'aqueduc et d'égouts ainsi qu'aux frais d'utilité publique. Le bail relatif à cette location prenait fin le 31 décembre 2021 et n'a pas encore été renouvelé. Les deux parties s'entendent de poursuivre les discussions sur le renouvellement.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes-clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2024

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget (non audité)	2024	2023
ANNEXE A			
ADMINISTRATION			
Commissions sur police d'assurances			
collectives pour les membres	45 200 \$	40 281 \$	40 369 \$
Cotisations des membres	62 745	57 659	58 519
Location d'espaces commerciaux	8 820	16 118	16 499
Revenu d'intérêts	1 300	11 309	5 676
	118 065 \$	125 367 \$	121 063 \$

ANNEXE B

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS - PROJETS

Programme des services d'emploi - Activités liées à la sensibilisation, recrutement et promotion auprès des employés	- \$	4 360 \$	3 921 \$
Programme des services d'emploi - Services professionnels	-	363	2 573
Programme du transport en commun	-	-	53 459
Programme du débarcadere	-	-	18 949
Programme du plan d'action régional de la résilience	-	45 750	4 981
	- \$	50 473 \$	83 883 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget (non audité)	2024	2023
ANNEXE C			
FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION			
Salaires	147 605 \$	164 646 \$	127 666 \$
Charges sociales	21 600	18 595	13 175
Assurances	1 500	1 515	1 134
Cotisations et affiliations	2 000	4 816	2 206
Déplacements et représentation	16 000	17 786	17 377
Énergie	8 040	5 777	6 762
Entretien et réparations - équipement	500	500	727
Entretien et réparations - terrain et bâtiment	12 000	7 961	11 355
Fournitures de bureau et papeterie	8 750	9 914	6 789
Frais de traitement des salaires	2 300	2 196	2 062
Honoraires professionnels	11 500	10 836	14 185
Loyer	5 500	5 059	5 305
Intérêts et frais bancaires	3 000	2 927	2 734
Publicité et promotion	1 500	682	523
Télécommunications	7 000	6 251	6 671
Amortissement des immobilisations corporelles	-	1 280	1 794
	248 795	260 741	220 465
Recouvrement			
Activités de levées de fonds			
Recouvrement de dépenses - projets	26 880	26 880	26 880
Honoraires de gestion - projets	27 278	25 578	28 881
Services aux membres			
Recouvrement de dépenses - projets	44 600	36 349	54 569
Honoraires de gestion - projets	-	786	5 406
	98 758	89 593	115 736
	150 037 \$	171 148 \$	104 729 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget (non audité)	2024	2023
ANNEXE D			
GESTION DE PROJETS			
Salaires	146 000 \$	117 356 \$	101 744 \$
Charges sociales	23 740	12 003	9 587
Accommodations	-	-	10 045
Conférencier	-	-	2 215
Déplacement et représentation	14 400	12 939	19 135
Formation	4 000	1 446	641
Honoraires professionnels	1 200	-	-
Fournitures de bureau	12 400	11 027	10 679
Frais administratifs	250	250	405
Frais de gestion	25 578	25 578	28 881
Initiatives spécifiques	10 000	5 798	8 563
Loyer et entretien des locaux	43 960	40 784	38 736
Publicité	6 500	6 430	4 064
Repas	-	-	11 797
Traduction	-	-	19 068
Télécommunications	5 100	4 219	3 985
	293 128 \$	237 830 \$	269 545 \$

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'EDMUNDSTON INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice clos le 31 mars 2024

	Budget Total (non audité)	2024 Total	2023 Total
ANNEXE E			
SERVICES AUX MEMBRES			
Programme du transport en commun	- \$	- \$	53 459 \$
Programme du débarcadere	-	-	18 949
Programme du plan d'action régional de la résilience	-	45 750	4 981
Programme des services d'emploi - Activités liées à la sensibilisation, recrutement et promotion auprès des employés	-	4 360	3 921
Programme des services d'emploi - Services professionnels	-	363	2 573
	- \$	50 473 \$	83 883 \$